

Ecole de conduite Warning

Critère 5.1 :

Pourquoi choisir la conduite accompagnée :

1 : Se former dans la durée

Formation accessible a partir de **15 ans** avec un passage **d'examen des 17 ans**

Phase 1 :Formation initiale

Evaluation préalable

Formation au code de la route

Examen de Code

Formation pratique avec l'enseignant (20h de cours minimum)

Phase 2 :Période de Conduite accompagnée(minimum 1 An)

Rdv préalable d'une durée de 2 heures (AFFI)

Une phase de conduite d'un an minimum sur **au moins 3000 kms** en compagnie d'un ou plusieurs accompagnateurs

2 Rdv Pédagogiques de 3h au cours de la phase de conduite

2 :Augmenter ses chances de réussite

74% de taux de réussite contre 55% pour la filière B traditionnelle.

La conduite accompagnée garantie une **meilleure sécurité**

3 :Les avantages

Une accidentalité réduite chez les conducteurs novices

Au cours des premières années de conduite, les conducteurs qui sont passés par la conduite accompagnée ont quatre fois moins d'accidents que les conducteurs issus de la formation traditionnelle .

Plus de confiance au moment de se retrouver seul au volant

Avec la conduite accompagnée (sans compter les 20h de conduite en formation initiale et les rdv), les jeunes conducteurs auront parcouru au moins 3000 kms sur toute la durée de leur formation (qui est au minimum d'un an). L'élève aura acquis , sous le contrôle de l'accompagnateur , une expérience de conduite dans les conditions de circulation les plus variées possibles .

L'élève aura déjà expérimenté toutes sortes de situations et sera plus confiant lorsqu'il se retrouvera seul après avoir réussi l'examen du permis de conduire

Une assurance moins chère

Avantages tarifaires des compagnies d'assurance

Surprime de la 1ere année diminuée de 50%

Suppression de la surprime la 2eme année si l'élève n'a occasionné aucun accident

Permis probatoire

Période probatoire réduit a 2 ans au lieu de 3 pour les conducteurs issus de la formation traditionnelle

Conditions pour être accompagnateurs :

Être titulaire du permis B depuis au moins 5 ans sans interruption

Obtenir l'accord de l'assureur

Ne pas avoir de condamnation pour certains délits
(alcool ,stupéfiants...)

Être mentionné dans le contrat signé avec l'école de conduite

Participer a l'évaluation de la dernier étape de la formation

Bon a savoir

Documents a présenter lors d'un contrôle routier

Le formulaire de demande de permis « 02 » ou sa copie

Le livret d'apprentissage AAC

Le disque « Conduite Accompagnée » apposé a l'arrière du véhicule

Le permis de conduire de l'accompagnateur

Rester dans le territoire national

Apposer de façon visible a l'arrière le disque de conduite accompagnée